



Ressources



Besoin d'un aménagement ?



Chantal Vasseur

Si vous avez besoin d'un aménagement (formation, horaire, équipement, personnel spécifique...), merci de contacter Chantal Vasseur, notre référente handicap.

Mail - accessibilite@faiar.org

Tél. - +33 (0)4 91 69 74 67

Processus

Ci-dessous les différentes étapes qui seront suivies pour répondre au mieux aux demandes des candidat·e·s à la formation supérieure ou à un stage en formation continue :

1 - Si la personne intéressée par un stage ou par la formation supérieure nécessite un accompagnement spécialisé pour adapter la formation, un entretien téléphonique ou un chat est alors programmé entre le·la futur·e bénéficiaire et la référente afin de définir précisément les besoins de la personne et proposer des aménagements adaptés.

Dans le cas où la FAI-AR ne peut pas répondre favorablement à la demande, la référente accessibilité réorientera la personne vers le réseau de partenaires.

2 - L'équipe pédagogique se réunit pour étudier la possibilité d'accueillir la personne dans les conditions requises.

3 - La référente entre en contact avec les partenaires pertinents et recherche les financements pour les aménagements si besoin.

4 - La référente revient vers le·la bénéficiaire pour un point d'étape avant validation avec une réorientation si les solutions trouvées ne sont pas satisfaisantes.

5 - Si la demande est validée, la personne sera informée avant son arrivée sur site des moyens de transport/logement, restauration, covoiturage, plan de circulation adapté aux locaux et une feuille de route lui sera envoyée.

6 - Pour que l'accueil se déroule au mieux avec les formateur·rice·s, un entretien avec ces dernier·e sera effectué en amont avec une première rencontre possible entre le·la bénéficiaire et les formateur·rice·s avant le démarrage de la formation.

7 - Enfin, nous évaluerons la satisfaction par rapport à la prise en compte du handicap dans le cadre de la formation

Contacts ressource

Tout type de handicap

AGEFIPH Délégation régionale Provence-Côte d'Azur et Corse

L'Agefiph apporte des services et des aides financières pour favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

rue de la Carrière de Bachasson
13590 MEYREUIL

Téléphone : 08 00 11 10 09

CAP EMPLOI 13

Les Cap emploi développent une expertise dans l'accompagnement et la construction de parcours pour les publics qui nécessitent un accompagnement spécialisé et renforcé compte tenu de leur handicap.

8, rue sainte Barbe
13001 MARSEILLE

Téléphone : 04 91 16 54 00

website: <https://www.capemploi-13.com/contact.html>

SAMETH Marseille

Le Service d'Aide pour le Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés

Le SAMETH apporte aides et conseils aux personnes handicapées tout au long de leur démarche :

- informations et conseils sur le cadre juridique et la démarche de maintien dans l'emploi
- analyse de la situation et accompagnement dans la recherche et la construction de solutions adaptées
- mobilisation des aides et prestations techniques, humaines et financières pour la mise en œuvre de la solution de maintien.

SAMETH Marseille
Hall de la Tour
65 avenue Jules
Cantini
13006 MARSEILLE

Téléphone : 04 91 16 54 09

Email : samethmarseille@sameth13.com

Aix-Marseille Université Mission Handicap - Campus Marseille - centre

La mission handicap d'Aix-Marseille Université accueille et accompagne les étudiant·e·s en situation de handicap physique, sensoriel ou psychique, de dyslexie ou d'un trouble de santé invalidant à longue durée. Elle propose des mesures adaptées à chaque étudiant·e.

Site Saint-Charles, Bâtiment Pouillon, 3 place Victor Hugo, 13331 Marseille cedex 3 Victor Hugo
13331 MARSEILLE cedex 3

Téléphone : 04 12 23 24 60

Email : dvec-bve-mh-campus-marseille-centre@univ-amu.fr

